

Cédants et repreneurs d'entreprises ont rendez-vous à la CCI du Gers le lundi 2 décembre

Lors de cette rencontre, ils auront accès à toutes les informations auprès d'experts



Cédants et repreneurs d'entreprises ont rendez-vous à la CCI du Gers le lundi 2 décembre

« La transmission et reprise d'entreprises est un sujet crucial et préoccupant en raison de la pyramide des âges des chefs d'entreprises. Nous constatons qu'un quart a plus de 60 ans et 11% plus de 66 ans et seulement un tiers d'entre eux se préoccupe de transmettre son entreprise. Faute de repreneurs cela peut déboucher sur la perte des savoir-faire, des brevets, des emplois, de notre compétitivité », révèle Rémi Branet lors de la conférence de presse tenue à la CCI le 25 novembre.

Il était accompagné de Philippe Archer, président de la chambre de métiers, lequel précise : « que cette journée du 2 décembre a pour but de rassurer et de dédramatiser une transmission de commerce, d'entreprise et d'une exploitation agricole. Car il n'est pas évident de passer le relais pour un chef d'entreprise ».

Lors de ces rencontres de la Transmission Reprise organisées par la CCI et la Chambre des métiers et l'artisanat, il s'agit de sensibiliser, informer et conseiller à la cession et à la reprise d'une entreprise. Les cédants et repreneurs potentiel pourront bénéficier d'informations clés, collectives ou personnalisées.

L e programme des rencontres du 2 décembre à la CCI du Gers

8 h 45 à 9 heures : accueil.

9 heures : conférence inaugurale : « Cédants et repreneurs : pour une transmission gagnant/gagnant », et témoignages

9 h 45-13 heures : rendez-vous experts avec vos conseillers CCI et CMA, la chambre d'agriculture, experts-comptables, notaires, avocats, banques, Carsat et les structures partenaires.

13 heures : clôture des rencontres.

L'inscription est souhaitée sur : <https://bit.ly/3CAz71D>